

Consultation 2024-EFO-01

Ingénieries de supports pédagogiques

Question 1 : Pour la consultation ingénierie, il s'agit bien de 5h par module soit 50 h max et non d'un forfait de 5h en tout ?

Réponse 1: L'IFAP a besoin d'aide pour l'amélioration de ses modules.

En terme de projection, nous avons essayé de décrire au mieux comment l'IFAP pourrait s'adjoindre les services d'un prestataire pour des services d'ingénierie de contenus pédagogiques.

Nous avons considéré que, pour mener les améliorations identifiées, cela pourrait nécessiter à minima 5 heures par module. Et plus si besoin en émettant un nouveau bon de commande pour un nouveau forfait de 5 heures.

Question 2 : En quoi consiste une intervention filmée ?

Réponse 2 :

Pour intégrer des interventions filmées dans les modules actuels, principalement littéraires, notre but est d'enrichir l'expérience d'apprentissage en la rendant plus interactive et personnelle. L'idée n'est pas nécessairement de montrer l'intervenant en vidéo. Selon les objectifs pédagogiques, un support comme un PowerPoint avec narration peut être parfaitement adapté.

Concernant les droits d'auteur et les droits à l'image des vidéos produites, notre intention est de garantir à l'IFAP la liberté complète d'utiliser et de modifier ces ressources pour répondre à ses besoins. Cela implique la cession intégrale de ces droits pour les documents et médias créés ensemble. Néanmoins, la possibilité pour le prestataire de se servir de ces ressources à son avantage sera discutée au début de notre collaboration.